

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-229
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES
DE COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
ENSEIGNEMENT

OBJET :
**INTERVENANTS
PERISCOLAIRES
- REVALORISA-
TION DU TARIF
HORAIRE DES
INTERVENANTS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 19 SEPTEMBRE
2023

AFFICHAGE EN DATE
DU : : 19
SEPTEMBRE 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 02 OCT. 2023

Séance du Conseil Municipal du lundi 25 septembre 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents :

Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, Evelyne
GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX,
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES,
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

François DEMANGEOT donne procuration à Philippe GREFFIER,
Philippe GUIRAUD donne procuration à Jean-François VERONIN-
MASSET,
Marie-Claude BOURREL donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Michel RATABOUIL donne procuration à Javier DE LA CASA,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Delphine SANTINI donne procuration à Régine SURRE,
Préscillia GRANIER donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Adrien ROUZAUD donne procuration à Audrey GAIANI.

Absents excusés :

Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Martine LACOMBE.

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Vu la délibération du conseil municipal n° 2013-138 en date du 4 avril 2013 visant le décret N°
2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaires en maternelle et en
élémentaire.

Vu la délibération n°2013-385 du 28 octobre 2013 précisant l'adoption du Projet Educatif
Territorial (PEdT).

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2014-34 29 janvier 2014 relative à la tarification des prestations occasionnelles en animation périscolaire à verser par la ville aux intervenants.

CONSIDERANT que pour étoffer le programme d'animation et faire découvrir aux enfants de nouvelles disciplines, la ville de Castelnaudary a noué, depuis 2014, un partenariat avec plus d'une vingtaine d'associations et intervenants de Castelnaudary et des environs.

CONSIDERANT que ces interventions représentent plus de 50 ateliers répartis sur les quatre écoles élémentaires pendant le temps périscolaire du soir et ce tout au long de l'année scolaire.

CONSIDERANT que depuis 2014 ces interventions sont rémunérées 30,00 € de l'heure et n'ont pas été revalorisées depuis.

CONSIDERANT que Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de revaloriser le tarif à 40,00 € de l'heure.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la proposition de revalorisation du tarif des intervenants périscolaires à 40,00 € de l'heure.

PRECISE que cette dépense est prévue au budget 2023, chapitre 011, charges générales.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

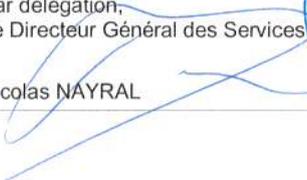
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 25 septembre 2023



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le	02 OCT. 2023
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	28 SEP. 2023
Par publication le :	02 OCT. 2023
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le **02 OCT. 2023**

ID : 011-211100763-20230925-DB2023229-DE

